



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

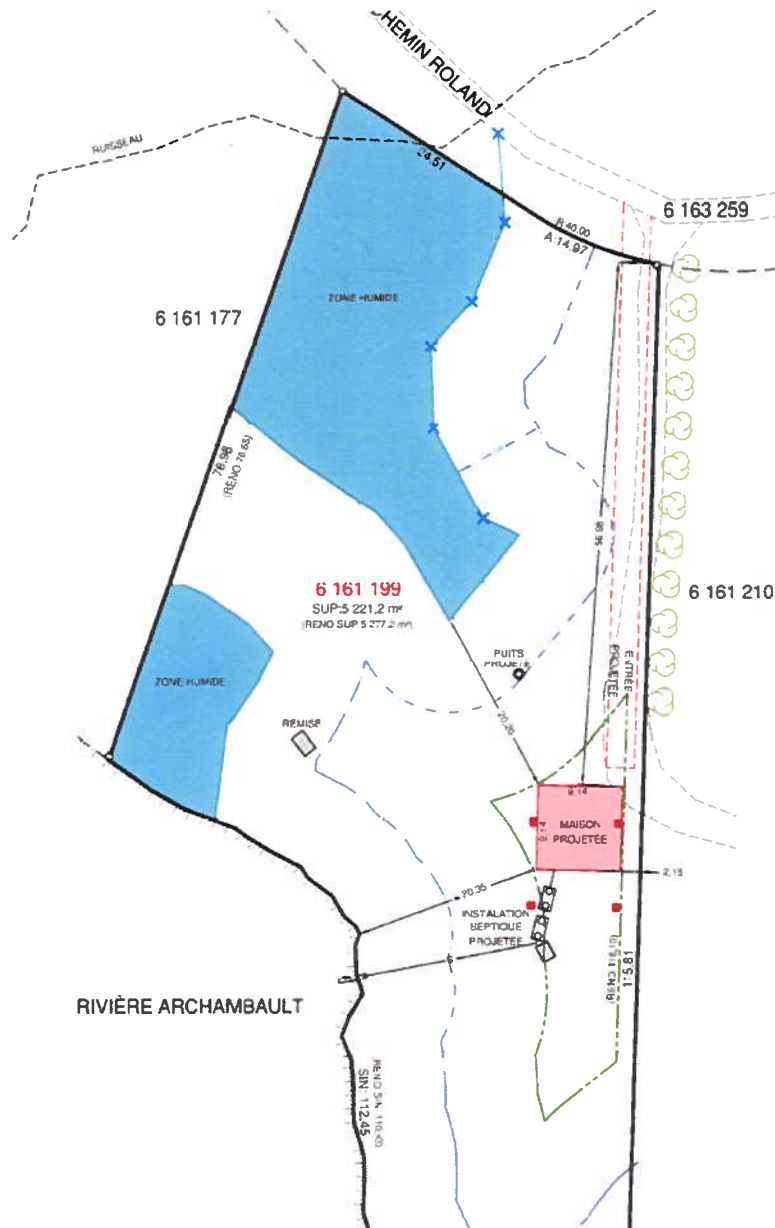
Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

DM 2024-03 – Lot 6161199

Il y aura séance régulière du conseil le 21 octobre 2024 à 18h00 au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.



Nature de la demande et effet sur la propriété de VALOIS MARTIN ET HARBOUR CATHERINE, lot #6161199, matricule : 3517-34-7486-0-000-0000

La demande a pour objet de déroger à l'article 42 du règlement de zonage qui interdit toute construction dans une marge latérale de 5m avec les terrains voisins. Le demandeur veut implanter sa construction à 2,15m de la ligne de propriété à la place de 5m. Le demandeur ne peut respecter le règlement en raison de la présence de deux milieux humides et de la rivière Archambault sur son terrain.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 7e jour du mois d'octobre 2024.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Caroline Champoux, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 7 octobre 2024 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 7 octobre 2024.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière